

Délibération N° 202604-03**Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil**
Séance du 27 AVRIL 2026**Nombre de membres**
En exercice : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 19 h 00 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL - Maire.

Date de la convocation : 21 avril 2026

Présents : ; Bernard COMPTOUR ; Christine BLANC ; René BLANC ; Dominique-Lise BLANDIN ; Jean-Nicolas CHAMBON ; Géraldine ROCHETTE ; Alexandra DA ROCHA ; Carine ETHEVE ; Dominique JAVON ; Edwige KERMARREC ; Cindy LOTH ; Olivier PIERRE ; Claude VIALLE ; Michel BILLIET

Procuration(s) :

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Jean-Nicolas CHAMBON

Objet : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Nomenclature : 7-finances locales / 7-1 décisions budgétaires Rapporteur : Bernard COMPTOUR

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 20/04/2026,

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit, par cette délibération, de fixer les taux à appliquer pour l'année 2026 sur chacune des taxes directes locales.

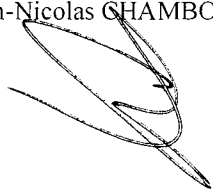
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de maintenir les taux d'imposition qui restent donc fixés à :**
 - **TH : 10.03 %**
 - **TFPB : 32.89 %**
 - **TFPNB : 100,78 %**
- **de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

Nombre de conseillers présents		15
Nombre de conseillers représentés		00
Nombre de suffrages exprimés		15
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	15

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le(la) secrétaire de séance
Jean-Nicolas CHAMBON



Le Maire
Christophe PAL

